

Budget primitif 2020 – Budgets annexes des établissements départementaux, à prix de journée globalisé, dotés d'un budget annexe

I- La Pouponnière

La proposition de budget primitif pour l'exercice 2020 est :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	11 776 259	11 776 259
Section d'investissement	814 487	814 487

1. Dépenses d'exploitation

Les propositions d'inscriptions de dépenses de la section d'exploitation s'élèvent à 11,78 M€.

Les dépenses réelles représentent 10,68 M€ et sont constituées des dépenses de personnel (9,61 M€), des charges d'exploitation courante (0,68 M€), des charges afférentes à la structure (0,39 M€).

Les dépenses d'ordre s'élèvent à 0,72 M€ et sont constituées uniquement de la dotation aux amortissements des immobilisations.

La reprise du déficit est de 388 k€.

2. Recettes d'exploitation

Les recettes de la section d'exploitation représentent un montant de 11,78 M€.

Elles se décomposent en 11,41 M€ de produits de la tarification, 0,21 M€ de produits relatifs à l'exploitation et 0,15 M€ de produits financiers.

3. Dépenses d'investissement

Les propositions de dépenses d'investissement s'élèvent à 0,81 M€, uniquement pour les immobilisations corporelles.

4. Recettes d'investissement

Les prévisions de recettes s'élèvent à un montant de 0,81 M€, dont 0,09 M€ de recettes réelles constituées essentiellement du fonds de compensation pour la TVA.

Les recettes d'ordre correspondent aux dotations aux amortissements (0,72 M€).

5. Présentation synthétique de l'équilibre

De manière synthétique, le budget primitif 2020 de la Pouponnière se présente de la manière suivante :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	11 776 259	Dépenses	814 487
Recettes	11 776 259	Recettes	814 487

II- Le Centre Maternel

La proposition de budget primitif pour l'exercice 2020 est :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	3 620 580	3 620 580
Section d'investissement	370 902	370 902

1. Dépenses d'exploitation

Les propositions d'inscriptions de dépenses de la section d'exploitation s'élèvent à 3,62 M€.

Les dépenses réelles représentent 3,30 M€ et sont constituées des dépenses de personnel (2,81 M€), des charges d'exploitation courante (0,35 M€) et des charges afférentes à la structure (0,15 M€).

Les dépenses d'ordre s'élèvent à 0,32 M€ et sont constituées de la dotation aux amortissements des immobilisations.

2. Recettes d'exploitation

Les recettes de la section d'exploitation représentent un montant de 3,62 M€, dont 0,29 M€ d'excédent de la section d'exploitation reporté.

Elles se décomposent pour 3,21 M€ de produits de la tarification (prix de journée globalisé), pour 0,08 M€ de produits relatifs à l'exploitation et pour 0,03 M€ de produits financiers.

3. Dépenses d'investissement

Les propositions de dépenses d'investissement s'élèvent à 0,37 M€, dont 0,36 M€ relatifs aux immobilisations corporelles, 5 k€ pour les immobilisations financières (prêts sociaux), et 0,8 k€ de cautionnements.

4. Recettes d'investissement

Les prévisions de recettes s'élèvent à un montant de 0,37 M€, dont 0,05 M€ de recettes réelles, constituées essentiellement du fonds de compensation pour la TVA.

Les recettes d'ordre correspondent aux dotations aux amortissements (0,32 M€).

5. Présentation synthétique de l'équilibre

De manière synthétique, le budget primitif 2020 du Centre Maternel se présente de la manière suivante :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	3 620 580	Dépenses	370 902
Recettes	3 620 580	Recettes	370 902

III- La Cité de l'Enfance

La proposition de budget primitif pour l'exercice 2020 est :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	7 096 169	7 096 169
Section d'investissement	663 524	663 524

1. Dépenses d'exploitation

Les propositions d'inscriptions de dépenses de la section d'exploitation s'élèvent à 7,10 M€. Les dépenses réelles représentent 6,48 M€ et sont constituées des dépenses de personnel (5,45 M€), des charges d'exploitation courante (0,64 M€) et des charges afférentes à la structure (0,39 M€).

Les dépenses d'ordre s'élèvent à 0,61 M€ et sont constituées uniquement de la dotation aux amortissements des immobilisations.

2. Recettes d'exploitation

Les recettes de la section d'exploitation représentent un montant de 7,10 M€, dont, 0,08 M€ d'excédent de la section d'exploitation reporté.

Elles se décomposent pour 6,95 M€ de produits de la tarification (prix de journée globalisé), pour 0,02 M€ de produits relatifs à l'exploitation et pour 0,04 M€ de produits financiers.

3. Dépenses d'investissement

Les propositions de dépenses d'investissement s'élèvent à 0,66 M€, dont 0,01 M€ pour les immobilisations incorporelles (frais d'évaluation), 0,56 M€ pour les immobilisations corporelles et 0,1 M€ d'excédent prévisionnel d'investissement.

4. Recettes d'investissement

Les prévisions de recettes s'élèvent à un montant de 0,66 M€, dont 0,05€ de recettes réelles constituées essentiellement du fonds de compensation pour la TVA.

Les recettes d'ordre sont composées des dotations aux amortissements 0,61 M€.

5. Présentation synthétique de l'équilibre

De manière synthétique, le budget primitif 2020 de la Cité de l'Enfance se présente de la manière suivante :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	7 096 169	Dépenses	663 524
Recettes	7 096 169	Recettes	663 524